

5.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	De Winter Lieven ; Frogner André-Paul ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Introduire à la démarche de l'analyse politique comparée, sur les plans théoriques et méthodologiques.</p> <p>Montrer son caractère essentiel en science politique où la comparaison sert de substitut à l'expérimentation, tant sur le plan de l'analyse que sur l'ingénierie institutionnelle.</p> <p>Analyser comparativement, surtout dans les sociétés occidentales, les systèmes électoraux et de partis, les partis comme tels, les groupes de pression, les parlements et les gouvernements.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'étudiant devra acquérir une bonne connaissance de l'approche comparative, tant sur le plan épistémologique (le type d'explication spécifique qu'elle comporte) que sur le plan purement méthodologique. Il devra être capable de concevoir le design d'une analyse comparative empirique.</p> <p>De plus, il sera introduit aux principales théories comparatives des systèmes politiques incluant notamment la comparaison des structures institutionnelles, des systèmes électoraux et des systèmes de partis.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>1ère partie : A.-P. FROGNER : (15h)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La comparaison politique comme démarche intellectuelle et comme ingénierie institutionnelle. 2. Méthodologie de la politique comparée : <ol style="list-style-type: none"> a. La comparaison dans les modes d'explication scientifiques. b. Les stratégies de la politique comparée. c. La logique de la politique comparée. d. Le temps et la comparaison. e. Les problèmes liés à la quantification en politique comparée. <p>2ème partie : L. DE WINTER (15h): [enseignée en langue anglaise]</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Les systèmes électoraux (caractéristique - effets). b. Les systèmes de partis. c. Les partis politiques. d. Les groupes de pression. e. Les assemblées législatives. f. La formation et le fonctionnement des gouvernements.
Autres infos :	<p>Pré-requis : Science politique . Connaissance passive de l'anglais.</p> <p>Evaluation : Examen écrit</p> <p>Support : syllabus offert aux étudiants</p>

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes > Bachelier en information et communication > Bachelier en philosophie > Bachelier en droit > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques > Bachelier en sciences économiques et de gestion > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale > Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale > Bachelier en sociologie et anthropologie > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Bachelier en sciences mathématiques > Bachelier en histoire > Bachelier en sciences biomédicales > Bachelier en sciences pharmaceutiques > Bachelier en sciences religieuses > Année d'études préparatoire au master en sciences politiques (toutes orientations) et au master en administration publique > Bachelier en sciences politiques, orientation générale
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPO</p>